

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition du général Philippe Boutinaud, commandant la
brigade de sapeurs-pompiers de Paris 2

Mercredi

16 décembre 2015

Séance de 10 heures

Compte rendu n° 29

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence de
Mme Patricia Adam,**
présidente



La séance est ouverte à dix heures.

Mme la présidente Patricia Adam. Nous accueillons le général Philippe Boutinaud, qui commande la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP). À la suite des attentats du 13 novembre dernier, nous avons procédé à plusieurs auditions, dont celle du directeur du service de santé des armées, et il nous a semblé naturel, général, de vous entendre. La BSPP a en effet joué ce soir-là un rôle éminent pour apporter les premiers secours aux victimes. Bien que le budget de votre service ne dépende pas du ministère de la Défense, les pompiers de Paris relèvent du statut général des militaires, et nous sommes désireux de connaître la réaction de l'ensemble des services de l'État à cet événement tragique.

Général Philippe Boutinaud, commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Madame la présidente, je vous remercie de votre invitation et suis d'autant plus honoré de m'exprimer devant votre commission que je suis le premier général des pompiers de Paris à avoir ce privilège.

Permettez-moi de vous présenter en quelques mots la BSPP. C'est Napoléon I^{er} qui créa le bataillon de pompiers de Paris en 1811 et le plaça sous l'autorité du préfet de police. La BSPP est aujourd'hui forte de 8 600 hommes et femmes, dont 8 000 à Paris. Elle est chargée de la sécurité des personnes et des biens dans la capitale et les trois départements de la petite couronne. Elle constitue la plus grosse unité de sapeurs-pompiers en Europe et la troisième dans le monde après celles de Tokyo et de New York. Elle effectue près de 460 000 interventions annuelles, soit environ 1 250 par jour.

L'opération du 13 novembre constitue assurément la plus grosse opération de secours par le nombre de victimes depuis les années quatre-vingt et peut être la plus importante jamais effectuée par les pompiers de Paris si l'on exclut les bombardements de la seconde guerre mondiale. Ce qui est certain, c'est que jamais nous n'avions dû traiter autant de victimes en aussi peu de temps. Pour prendre en charge les blessés des sept attentats simultanés perpétrés à Saint-Denis d'un côté, et dans les X^e et XI^e arrondissements de Paris de l'autre, la BSPP a dépassé les exigences posées par son contrat opérationnel. Ces attaques ont été concentrées en 40 minutes. Dans les X^e et XI^e arrondissements, six sites d'interventions sont répartis sur à peine quatre kilomètres carrés. L'identification des sites en a été d'autant plus ardue que les adresses se trouvaient très proches les unes des autres, et l'on nous en donnait parfois deux pour des établissements situés à l'angle de deux rues.

À partir de 22 heures, l'action s'est fixée au Bataclan, ce qui nous a aidé à concentrer nos moyens. L'ensemble de l'opération a duré huit heures, puisqu'elle a débuté à 21 heures 19, heure de la première explosion au Stade de France, et s'est achevée à 5 heures 30 le 14 novembre, moment où nous avons clos les opérations de secours au Bataclan.

L'action d'ensemble des secours de la BSPP s'articule en quatre phases successives :

- De 21 heures 19 à 22 heures, nous étions dans la phase de réaction, qui s'est avérée tumultueuse car nous devions faire face à de très nombreuses demandes de secours. Ces moments sont chaotiques pour tous les services et le resteront toujours dans de pareilles circonstances. J'ai été affecté chez les pompiers de Paris pour la première fois il y a 26 ans où j'ai fait de très nombreuses interventions, j'ai participé à plusieurs opérations extérieures (OPEX) dans les forces armées et j'ai toujours été confronté au chaos du premier quart d'heure. La différence entre une unité d'élite et une autre réside dans le temps nécessaire au

rétablissement. Nous avons mis environ vingt minutes pour y parvenir, ce qui, de mon point de vue, constitue une performance.

- De 22 heures à 0 heure 20, c'est la phase de reprise d'initiative, puisque nous commençons à savoir précisément ce qui se passait et à quels endroits. Dans cette phase, à en juger par le nombre d'appels de services extérieurs, il semble que seuls les pompiers de Paris avaient une vue à peu près claire des événements.

- De 0 heure 20, heure de l'assaut au Bataclan, à 4 heures 21, c'est la phase de concentration des efforts sur deux sites majeurs avec d'un côté l'évacuation des spectateurs du Stade de France et de l'autre la prise en compte des très nombreuses victimes du Bataclan.

- Enfin de 4 heures 30 à 8 heures, c'est la phase de retour à la normale. À 8 heures du matin, tous les véhicules de la BSPP avaient retrouvé l'intégralité de leur potentiel, c'est-à-dire que le stock de produits pharmaceutiques et des consommables des ambulances de réanimation et des véhicules de secours aux victimes avait été reconstitué.

À 4 heures 21, j'ai transmis au préfet de police un bilan de 381 victimes comptabilisées par les pompiers, dont 124 décès, 100 urgences absolues et 157 urgences relatives. À ce bilan il faut ajouter les nombreuses personnes qui se sont présentées spontanément dans des hôpitaux pour faire soigner diverses blessures sans avoir été prises en compte par les sapeurs-pompiers. Au total, 430 pompiers de Paris et 125 engins ont été dépêchés sur les lieux des attentats ; 250 personnes travaillaient derrière eux dans la chaîne de commandement et de soutien. Plusieurs véhicules ont essuyé des tirs dont deux sont sévèrement impactés par balles.

Alors quelles sont les difficultés initiales que nous avons rencontrées ?

Tout d'abord il s'agit de comprendre ce qui se passe en pareilles circonstances. Entre 21 heures 30 et 22 heures, nous avons reçu 700 appels, dont certains faisaient état de fusillades, d'autres d'explosions, d'autres de scènes de panique ou de prises d'otages. On nous indiquait de très nombreuses adresses différentes, car, outre les angles de rue, de nombreuses personnes, blessées et échappées du Bataclan par exemple, se réfugiaient sous des portes cochères dans les rues voisines ou montaient dans la première voiture qui passait.

En second lieu, il y avait 72 000 personnes au Stade de France, dont les plus hautes autorités de l'État. Nous avons demandé et obtenu que le stade ne soit pas évacué. En effet, pendant que les spectateurs regardaient le match, dès lors qu'aucune explosion n'avait eu lieu à l'intérieur, les gens risquaient moins dans le stade que dehors où des kamikazes auraient pu se mêler à la foule pour alourdir le bilan. Par ailleurs ça laissait aux secours et aux policiers un répit pour travailler plus sereinement après les deux premières explosions commises par des kamikazes.

Globalement, cette opération de secours fut réussie grâce à notre anticipation, notre organisation, notre préparation opérationnelle et nos décisions, planifiées et prises durant l'intervention. J'identifie des facteurs de succès de quatre ordres.

Tout d'abord l'anticipation. La BSPP a tiré des enseignements des attentats survenus à Madrid en 2004, à Londres en 2005 et à Bombay en 2011. En 1978, les pompiers de Paris ont mis au point un « plan rouge », adopté ensuite au niveau national, qui vise à traiter un grand

nombre de victimes concentrées en un site unique. Après Madrid et Londres, nous nous sommes aperçus que ce plan n'était pas calibré pour faire face à plusieurs attaques et nous avons élaboré un « plan rouge alpha » en 2005 nous permettant d'agir sur plusieurs sites simultanément. Le contrat opérationnel de la BSPP a été adapté en conséquence mais la situation du 13 novembre dernier excédait les exigences de ce contrat.

Par ailleurs nous nous sommes adaptés à l'évolution de la nature de la menace depuis janvier dernier ; nous étudions notamment depuis cet été le cas d'une course mortifère dans Paris. Nous avons bâti un plan à partir de ce scénario, afin de pouvoir déployer des modules permettant de réagir à un plus grand nombre de sites.

Le second facteur de succès tient à l'organisation de la BSPP. Outre son statut militaire qui lui garantit une forte discipline, l'articulation du commandement mise en place a permis de faire face efficacement aux événements de cette soirée. Depuis 2011, le centre opérationnel de la BSPP réunit en un même lieu trois piliers fondamentaux pour la gestion de crises majeures : le centre de traitement de l'alerte où sont reçus tous les appels 18 et 112, l'état-major opérationnel pour la conduite de crise et la coordination médicale pour la gestion des moyens médicalisés et la remontée des bilans médicaux des intervenants. Cette dernière gère le millier de bilans médicaux réalisés tous les jours par les chefs d'agrès, qui se trouvent auprès des victimes, et oriente les blessés vers les hôpitaux de Paris. La coordination médicale a joué un rôle fondamental dans la réussite de notre action du 13 novembre 2015.

Second point particulier de l'organisation du commandement à la BSPP c'est l'équilibre entre la gestion centralisée des moyens et des ordres et la décentralisation maximale dans l'exécution jusqu'aux plus bas échelons hiérarchiques. Au troisième attentat, j'ai donné l'ordre de réduire l'envoi des moyens demandés pour plan rouge alpha, afin de ne pas nous trouver démunis. Je craignais en effet que le scénario de Bombay se répète, et que les terroristes aillent dans une gare après avoir visé des gens attablés à des terrasses de café. Nous devons donc garder des moyens pour réagir si la liste des sites frappés continuait de s'allonger.

L'état-major opérationnel de la BSPP s'articule en deux niveaux. Une posture immédiate activable par une garde assurée 24 sur 24 et une posture renforcée armée par du personnel d'astreinte à 1h30. Le fait que la plupart des officiers et sous-officiers soient logés sur place facilite grandement la réactivité du dispositif ; ainsi, la posture immédiate a été activée à 21 heures 25 et la posture renforcée à 21 heures 30 avec tout le personnel d'astreinte sur place moins de trente minutes plus tard.

Le troisième facteur de succès réside dans la préparation opérationnelle. Nous nous exerçons tous les samedis au centre opérationnel ; le scénario change à chaque fois et nous testons notre capacité à gérer des crises complexes. Les pompiers de Paris sont donc préparés à intervenir dans ces contextes. Mais ils ne peuvent pas agir seuls. J'avais abordé le scénario d'un raid mortifère dans Paris avec le préfet de police et avais rencontré le chef du service d'aide médicale urgente (SAMU) de Paris, pour en discuter et organiser des exercices d'entraînement. C'est dans ce cadre qu'un exercice envisageant un scénario multi-sites avait eu lieu le vendredi 13 novembre 2015 au matin avec les SAMU de la région parisienne. Par ailleurs, dans les centres de secours, des manœuvres de secourisme et d'intervention ont lieu tous les jours, afin de compléter notre entraînement. Cela s'avère d'ailleurs indispensable pour être opérationnel en situation de crise quelle qu'en soit l'intensité.

En outre, les cadres, notamment les médecins, bénéficient de leur expérience opérationnelle militaire. Parmi les 61 médecins évoluant sous mes ordres, 40 ont exercé en opérations et savent donc traiter les blessures par balles. La plupart des officiers ont également participé à des OPEX ainsi que quelques sous-officiers et militaires-du-rang.

Le quatrième facteur de succès réside dans les décisions prises, qu'elles soient planifiées à l'avance ou prises en conduite.

En ce qui concerne les décisions planifiées, en premier lieu il s'agit d'adapter la réponse opérationnelle en la dégradant sensiblement. Par exemple, si un incendie s'était produit pendant les attentats, on n'aurait dépêché qu'un engin-pompe au lieu de deux au départ des secours. En second lieu, les demandes de renforts extérieurs à la BSPP, adressées au centre opérationnel de la zone (COZ) de défense et de sécurité à la préfecture de police, sont pré rédigées. Cela permet de gagner du temps. Nous avons demandé dès le départ deux colonnes de renforts aux SDIS de la grande couronne qui sont, en cas de besoin, destinées à nous appuyer dans la couverture courante du risque. Une seule a partiellement été utilisée.

Troisièmement, dès qu'une alerte comme celle du 13 novembre est lancée, nous dépêchons des détachements de liaison : des personnes de garde reçoivent un message sur leur téléphone pour se rendre à la préfecture de police, au centre opérationnel de zone ou ailleurs si c'est nécessaire ce qui facilite la coordination avec les autres administrations et nous permet de relayer l'information concernant les actions pompiers en cours.

Quatrièmement, nous disposons également d'un concours planifié des associations agréées de sécurité civile – la Croix-Rouge, l'Ordre de Malte, la Croix Blanche et la Protection civile de Paris. À la suite des attentats de janvier 2015, j'avais demandé que ces associations nous envoient un représentant au centre opérationnel. Ils sont arrivés dans la demi-heure, ce qui nous a permis de coordonner l'envoi de vecteurs pour les blessés les moins graves.

Cinquièmement nous anticipons les besoins en hélicoptères ; en effet, les urgences absolues doivent être prises en charge par une équipe médicale dans l'heure, alors que les urgences relatives peuvent être traitées dans un délai de six heures, sachant que plus le temps passe, plus les urgences relatives risquent de devenir des urgences absolues. Si les hôpitaux sont saturés, on peut évacuer les blessés les moins fragiles vers des établissements plus éloignés comme ceux de Lille, de Nancy et de Metz. Nous n'avons pas eu besoin de les solliciter, mais des hélicoptères avaient été demandés pour être prêts à transférer des patients. De même, nous avons envisagé de nous appuyer sur les hôpitaux militaires Percy et Bégin lors de simulations : ainsi, ces établissements ont pu accueillir une cinquantaine de blessés graves. Enfin, nous avons également sollicité la RATP, via le COZ, pour transporter des gens vers des centres d'accueil des impliqués (CAI), gérés par les associatifs.

Au chapitre des décisions prises en conduite, à partir de la troisième demande de plan rouge, j'ai donné l'ordre d'adapter la réponse en envoyant des modules plus resserrés. En effet, c'est le nombre de blessés qui dicte les moyens nécessaires, et non celui des morts pour lesquels nous ne pouvons malheureusement plus rien faire. Seuls les premiers intervenants sont capables d'évaluer les vrais besoins. Nous leur avons donc envoyé les moyens qui correspondaient à la situation spécifique sur chaque site en fonction des demandes qu'ils exprimaient plutôt que des modules pré formatés comme ceux du plan rouge.

Six ambulances de réanimation sont armées a minima chaque jour avec un médecin, un infirmier et un conducteur. Il y en avait sept en ligne le 13 novembre. En une heure, nous avons armé 21 ambulances de réanimation supplémentaires en sollicitant les personnes qui n'étaient pas de garde. Une fois que nous sommes parvenus à localiser précisément les lieux des attentats, nous avons baptisé le terrain en donnant un nom, « Bataclan », « Charonne », « Voltaire », « République » pour identifier chaque site d'intervention. J'ai appelé la zone de défense pour que la consigne d'utiliser uniquement ces termes soit donnée. Malgré cette recommandation, certains services ont continué d'employer des adresses pour désigner les sites ce qui a parfois entretenu une certaine confusion. Cet élément, qui peut paraître insignifiant, se révèle déterminant. C'est un réflexe chez les militaires que de baptiser le terrain pour éviter les confusions.

Ensuite, nous avons désigné un commandant des opérations de secours (COS) et un directeur des secours médicaux (DSM) pour chaque site. Les COS dans ces circonstances sont en général des officiers ou des sous-officiers supérieurs mais ce n'est pas une obligation. Sur le site de Beaumarchais, c'est un caporal-chef qui a pris en charge les secours. On lui a envoyé trois véhicules qu'il a conditionnés pour faire partir trois urgences absolues et quatre urgences relatives vers des hôpitaux.

Enfin pour réduire la saturation du centre d'appel, le message d'accueil du 18 et du 112 a été changé pour inviter les requérants à différer les demandes ne présentant pas d'urgence absolue : en une demi-heure, le nombre d'appels est passé de 700 à 200. Nous avons publié le même message sur les réseaux sociaux, et il a été relayé 29 000 fois en une heure sur Twitter et 39 000 sur Facebook. Cela nous a permis de reprendre l'initiative et de ne plus être submergés d'appels.

Mais au-delà de ces facteurs de succès il faut aussi souligner qu'un certain nombre de frottements ont entraîné quelques dysfonctionnements.

Tout d'abord, il fallait déterminer si les terroristes se trouvaient toujours dans la zone, car on ne peut pas être pompier et tenir une arme. Un élu local m'a récemment demandé s'il fallait armer les pompiers. Je lui ai répondu qu'un médecin tenait une perfusion et non un fusil lorsqu'il s'occupait d'un soldat blessé. Il n'est donc pas question d'armer les pompiers, car si l'on devait assurer notre sécurité, on ne soignerait plus les gens. Il convient en revanche de travailler avec les forces de sécurité pour mieux assurer la protection des secours ainsi que celle des victimes

En second lieu la BSPP pour commander ses interventions s'appuie sur un triptyque réuni en un lieu unique. On y retrouve co localisés le centre de traitement de l'alerte, l'état-major opérationnel et la coordination médicale. Chaque jour, 36 opérateurs sont de garde pour 24 heures, 18 opérateurs répondent au téléphone pendant que les 18 autres sont sur place mais en repos physiologique. Dix traitent les demandes de secours et huit gèrent les bilans médicaux remontant des interventions. En quelques minutes, cet effectif peut doubler pour atteindre 36 militaires en rappelant ceux qui se reposent. Le SAMU n'a pas la même réactivité pour faire monter en puissance son centre d'appels, si bien qu'il lui fut plus difficile de se coordonner rapidement avec nous dans la soirée du 13 novembre. Il ne s'agit pas de critiquer le SAMU avec lequel nous entretenons de bonnes relations, mais nous devons prendre en compte cette situation et sécuriser les communications entre nous en toutes circonstances.

Par ailleurs, le COS et le DSM doivent pouvoir travailler avec un commandant des opérations de police (COP), mais il n'est pas toujours facile d'identifier le COP sur chaque site. La préfecture de police est au courant de ce problème et nous avons demandé que le COP porte une chasuble d'identification comme c'est le cas pour le COS et le DSM. Cet élément s'avère très important, car les COP sont responsables des plans rouges alpha circulation (PRAC) qui ouvrent les itinéraires et donc les axes d'arrivée et d'évacuation pour les secours.

Par ailleurs, étant donné que les pompiers sont presque les seuls à disposer d'une vision globale des événements au début de la crise, l'état-major opérationnel est constamment sollicité pour connaître le bilan des victimes. Les médias comme les autorités doivent accepter d'attendre un peu pour disposer de bilans fiables et vérifiés. J'ai parfois répondu un peu sèchement, mais poliment, à certains d'entre eux.

Autre point de frottement : la rumeur. Elle a toujours existé, mais auparavant elle provenait du bas alors que maintenant ce sont les chaînes d'information émettant en continu qui la créent. Un bruit faisait état d'une personne tirant dans la gare du Nord avec un grand nombre de victimes. Nous sommes parvenus à le dissiper en demandant aux appelants s'ils avaient vu eux-mêmes des blessés ou le tireur. Beaucoup avaient entendu dire mais aucun n'avait vu. Il s'agit d'un problème récurrent car, en janvier dernier, je commandais le centre opérationnel et l'on m'avait demandé à cinq reprises des secours pour une prise d'otages à Paris l'après-midi de l'Hyper Cacher. Nous veillons donc à ne pas consommer des moyens pour rien en recoupant l'information à partir de ce que voient ou non les requérants.

Enfin, des blessés furent transportés sur des barrières de foule, car nous n'avions plus de brancards disponibles devant l'afflux de blessés. Cela peut choquer mais ça ne présente pas de danger particulier, même pour une urgence absolue, l'important étant que la personne reste à l'horizontal. On a depuis perçu davantage de brancards souples pour les répartir dans tous les véhicules de secours à victimes. Ces derniers sont dimensionnés pour accueillir une victime. Éventuellement on peut en mettre une couchée et une autre assise, voire trois au maximum en conditions dégradées ; l'afflux de 35 à 40 personnes blessées par balle en quelques minutes a donc posé quelques difficultés. Mais il faut accepter que le dispositif mette quelques minutes à monter en puissance, même si cela va tout de même relativement vite.

Au bilan il n'y a pas eu de dysfonctionnement important au regard de l'ampleur des missions à remplir.

En termes de coordination interservices, la coopération avec les autres acteurs peut être qualifiée d'excellente. Toutefois quelques points méritent une attention particulière.

Le système d'information numérique standardisé (SINUS) est un bracelet comportant un code-barres qui permet à l'ensemble des personnels de secours et de santé d'alimenter une base de données ; hélas, seuls les pompiers utilisent SINUS. Il conviendrait que les autres services médicaux l'emploient également afin de faciliter l'identification et la localisation des victimes en particulier celles qui se présentent spontanément dans un hôpital. Beaucoup des difficultés rencontrées pour renseigner les familles auraient été résolues si toutes les victimes avaient été répertoriées grâce au système SINUS et pas uniquement celles prises en charge par les pompiers.

La coopération s'est accrue après les attentats de janvier avec les associations de sécurité civile, notamment par l'envoi d'éléments de liaison. Les mairies et les centres opérationnels de zone les réclament également, si bien qu'il s'avère souvent délicat de maîtriser le dispositif associatif. Les membres de ces associations sont tous volontaires et veulent donc tous participer. C'est louable mais il faut prendre garde qu'une trop grande concentration de volontaires associatifs ne constitue par autant de victimes supplémentaires en cas de situation non figée. Ils en sont conscients, et nous réfléchissons avec eux sur ce sujet. Au moment de l'Hyper Cacher, j'avais demandé 10 moyens associatifs, on m'en a envoyé 32 ! C'est trop et l'on peut se trouver démunie pour une autre opération.

Avec les autres directions de la police, nous dépêchons des éléments de liaison dans les autres services afin d'améliorer la coordination entre les chaînes de commandement police et pompiers. Une note, signée par le préfet de police, fixe le rôle de chaque acteur en cas d'événement grave. Mais il est important que des exercices aient lieu pour que les différents acteurs s'approprient de façon réflexe les plans.

Les forces de l'opération Sentinelle ont effectué un très bon travail en nous protégeant à Charonne et dans le centre de secours de Chaligny où nous avons ouvert des postes médicaux avancés de circonstance. Les militaires de Sentinelle ont également protégé les premiers pompiers qui sont arrivés devant le Bataclan sans savoir que les terroristes s'y trouvaient. Leur véhicule fut criblé de balles et n'a pas pu repartir. Il serait intéressant d'améliorer notre coopération avec les forces de Sentinelle, qui savent boucler un quartier et fouiller les personnes suspectes si nécessaire en complément des forces de police.

Au-delà des interventions elles-mêmes, qu'avons-nous fait depuis ?

Dès leur retour d'interventions, j'ai demandé à tous les garçons et les filles qui avaient participé au secours la nuit du 13 au 14 novembre d'écrire librement ce qu'ils avaient fait. Cet exercice présente deux vertus : savoir ce qui a été accompli sans réécriture postérieure de l'histoire et favoriser le désamorçage psychologique. En effet, les pompiers au Bataclan ont découvert 78 morts dans la salle de spectacle et ont entendu sonner les téléphones portables des personnes décédées que leurs proches tentaient de joindre. Ce sont des moments difficiles. J'ai donc décidé que tous les pompiers de Paris intervenus cette nuit-là seraient vus en consultation par un psychologue et un psychiatre – j'ai demandé un renfort du service de santé des armées qui m'a été immédiatement accordé –, et seuls quelques-uns auront besoin d'un suivi plus poussé.

On a remédié au manque de brancards légers dès le lendemain des attentats en équipant trois véhicules spécifiquement dédiés pour emporter ce matériel. On a également placé des trousse de « damage control » contenant des pansements hémostatiques et des garrots tourniquets dans tous les véhicules.

Sans les téléphones mobiles, beaucoup de gens n'auraient pas pu commander le 13 novembre. Nous ne devons pas nous habituer à nous reposer uniquement sur ces appareils. Ceux-ci sont très utiles, mais nous avons besoin de systèmes redondants et j'ai demandé une rallonge budgétaire, qui m'a été accordée hier par le conseil de Paris, pour disposer d'un véhicule satellite. Il nous permettra d'assurer la permanence de nos transmissions.

Nous expérimenterons, dès la fin du mois de janvier, la plateforme d'appel unique. À partir de mars prochain, les appels au 17 émis de Paris et de Seine-Saint-Denis, et ceux au 18

et au 112 passés depuis l'ensemble de la zone couverte par la BSPP, arriveront tous dans notre centre opérationnel, afin de couvrir les stades de France et du Parc des princes dans la perspective de l'Euro 2016. Le ministre de l'Intérieur a déjà annoncé qu'une expérience similaire sera menée dans la zone Centre, ce système ayant vocation à être étendu à l'ensemble du pays.

Enfin, pour améliorer la connaissance des gestes qui sauvent, j'ai proposé à madame la Maire de Paris et au Préfet de Police une action qui débutera à partir de la mi-janvier 2016 : le samedi après-midi, d'abord dans six centres de secours, les Parisiens pourront apprendre comment alerter les secours, que faire en attendant qu'ils arrivent – comment réaliser un garrot et un pansement hémostatique avec ce que l'on a sous la main – et comment pratiquer un massage cardiaque. Si chaque Français savait effectuer un massage cardiaque, même imparfaitement, on sauverait plusieurs centaines de vies chaque année. Cette formation, gratuite et non qualifiante, durera deux heures. Si un public nombreux se déplace à Paris, on étendra ce dispositif à la banlieue. Les Parisiens qui souhaitent y participer devront s'inscrire au préalable sur le site Internet de la préfecture de police.

Nous avons été efficaces le 13 novembre dernier, et il aurait été difficile de faire mieux. Il ne s'agit pas d'une autocélebration et nous devons nous pencher non pas sur la guerre que nous venons de vivre, mais sur la prochaine. Il faut se préparer à toutes les hypothèses, même les pires, afin de garantir la capacité à mener des opérations de secours dans des contextes très complexes. Il faut continuer à réfléchir, à s'entraîner et à s'adapter, car ce n'est pas à un risque que nous devons faire face, mais à une menace, ce qui change tout.

Je vous remercie de votre attention et suis prêt à répondre à vos questions.

Mme la présidente Patricia Adam. Merci, général, pour votre exposé qui montre à quel point votre audition était nécessaire. Nous devons envisager les pires scénarios pour affronter cette menace. Vous avez fait allusion à *Dar al-Islam* : j'invite tous mes collègues à lire cette publication car les horreurs qui se produisent y ont été annoncées.

M. Joaquim Pueyo. Général, combien de sapeurs-pompiers pouvez-vous mobiliser ? Vous avez indiqué le chiffre de 430 : correspond-il à un plafond indépassable ou les astreintes vous permettent-elles de disposer de davantage de militaires ?

Tout le monde reconnaît la valeur professionnelle et l'éthique des sapeurs-pompiers. Je nourris la plus grande estime pour leur engagement et leur état d'esprit, mais leur reconversion me préoccupe. Au bout de dix à quinze ans d'expérience, nombreux sont ceux qui rencontrent des difficultés pour retrouver un emploi, y compris parmi les pompiers professionnels. Comment pouvons-nous les aider ?

Nous sommes en tout cas remplis d'admiration pour votre action durant les attentats.

M. Jean-Jacques Candelier. Mon général, vous étiez le 13 novembre au Stade de France ; après la première explosion, que d'aucuns ont pris pour des pétards, vous avez eu le réflexe de sortir pour examiner la situation : étiez-vous préparé à ce genre d'attaques ou avez-vous de bons réflexes ?

Vous avez indiqué que la coopération entre les services avait été bonne, et je tiens à rendre hommage aux 430 pompiers mobilisés cette nuit-là. On m'a précisé que davantage de

vies auraient pu être sauvées si vos véhicules avaient été dotés de malles de réanimation. Est-ce vrai ?

Une partie des véhicules de la flotte de la BSPP sont de marque Mercedes. Pourrions-nous les remplacer par des français à l'avenir ?

Général Philippe Boutinaud. À ma connaissance, la BSPP n'utilise aucun véhicule Mercedes.

M. Alain Moyne-Bressand. Je vous remercie, madame la présidente, d'avoir organisé cette passionnante réunion. Bravo à vous, Mon général, et aux hommes et aux femmes que vous commandez pour leur travail exceptionnel.

Avez-vous mis en place un programme pour former les pompiers à ces situations nouvelles de guerre, afin de les rendre encore plus opérationnels ?

Vos personnels ont été profondément marqués par ce qu'ils ont vu cette nuit-là : comment pensez-vous les aider à exprimer leurs éventuels traumatismes ?

M. Yves Fromion. Au lendemain des attentats, un médecin urgentiste, interrogé à la radio, regrettait que les véhicules de la BSPP ne possèdent pas de kits complémentaires que les médecins pourraient utiliser. De tels moyens existent sur le terrain des opérations extérieures : serait-ce possible d'équiper vos véhicules de ces kits dont ce médecin, voisin du Bataclan, aurait pu se servir lorsqu'il est descendu dans la rue pour vous aider ?

Général Philippe Boutinaud. Je respecte ce médecin qui a affirmé avoir attendu les pompiers pendant vingt minutes et n'avoir trouvé ensuite aucun matériel médical dans leur véhicule ; néanmoins, à chaque fois que l'on appelle les secours, on pense toujours qu'ils ont mis plus de temps à arriver que la réalité, et j'ai moi-même fait cette expérience à plusieurs reprises. Ce défaut de perception ne disparaîtra jamais, car le temps paraît toujours interminable dans ces circonstances. L'une des phrases de l'éthique du pompier de Paris dit d'ailleurs, s'adressant à la victime : « dans ta détresse, pardonne mon apparente lenteur ». Dans les faits, tous les chefs d'agrès, lorsqu'ils quittent le centre de secours pour se rendre sur intervention, appuient sur un bouton de leur radio pour indiquer leur départ et font de même lorsqu'ils arrivent à l'adresse de l'intervention. Le système enregistre automatiquement tous les horaires de la prise d'appel à l'arrivée sur interventions ce qui permet de connaître précisément les délais de déplacement. Les personnes formant un contentieux devant la justice au titre d'une prétendue lenteur d'intervention sont pratiquement systématiquement déboutées car nous connaissons à la seconde près le temps mis entre l'appel et l'arrivée sur le site. Notre système fonctionne ainsi depuis l'incendie de Publicis en 1973 et se trouve donc bien rodé.

Concernant les moyens à disposition dans un véhicule de secours à victimes. Il faut savoir qu'il a été difficile aux secouristes de faire progresser les matériels mis à leur disposition. Un certain nombre de membres du corps médical ont lutté longtemps pour que les secouristes disposent du moins de matériel possible. La mise en place des défibrillateurs semi-automatiques dans les engins dans les années 90 a été obtenue au terme de très longs débats au prétexte qu'il ne fallait pas mettre ces appareils entre des mains non expertes. Aujourd'hui, ces appareils sont mis largement à la disposition du grand public. Plus concrètement, on ne peut pas installer des kits destinés à soigner 20 à 30 personnes dans des véhicules prenant en charge une ou deux victimes en utilisation standard. Ce matériel ne

servirait la plupart du temps à rien et se périmerait, ce qui représenterait un coût important et inutile. À Beyrouth ou à Bagdad, on pourrait réfléchir à un tel équipement, mais j'ose espérer que de tels attentats ne se produiront pas toutes les semaines à Paris. Il faut rester raisonnable en la matière, et je vous assure que les véhicules de secours et d'assistances à victimes sont très bien pourvus ; en outre, les connaissances en matière de secours d'urgence d'un caporal-chef ou d'un sergent aujourd'hui sont d'un niveau très élevé. En revanche, il est nécessaire de renforcer l'aptitude du citoyen aux gestes de première urgence. Comment faire un pansement hémostatique de fortune avec les moyens disponibles, un t-shirt par exemple.

Chaque jour, environ 1 850 pompiers de la BSPP sont de garde dans les centres de secours parisiens et dans les quatre centres opérationnels – le central et ceux des trois groupements d'incendie. Sans donner aucun ordre, 500 ou 600 pompiers viennent naturellement dans les centres de secours en cas d'événements comme ceux du 13 novembre. On n'a pas déployé plus de 430 pompiers, parce que nous souhaitons économiser nos forces en cas d'autre frappe plus importante et que les associations de sécurité civile ont immédiatement fourni des moyens d'évacuation suffisants. Nous n'avons pas manqué de moyens.

Les pompiers de Paris ne rencontrent pas de réelle difficulté de reconversion, mais ils échouent parfois à aller là où ils le veulent. Après 15 ou 18 années à la BSPP, ils souhaiteraient continuer avec le même grade dans les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Ce sont les différences de statut entre les différentes fonctions publiques qui constituent aujourd'hui des barrières entre les pompiers militaires et civils. Un pompier militaire qui souhaite se reconvertir dans un SDIS doit réussir le concours de recrutement dans la fonction publique territoriale et attendre qu'une place soit disponible. Ce système peut se révéler perdant pour tout le monde ; après 17 ans à la BSPP, un caporal-chef placé sous mes ordres a demandé à intégrer un SDIS de la grande couronne parisienne. Il a été réengagé comme première classe et a dû repartir au centre d'instruction : on a donc dépensé de l'argent pour lui apprendre un métier qu'il connaît déjà parfaitement ! Je m'entends très bien avec le colonel Éric Faure, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, mais ni lui ni moi n'avons le pouvoir de changer cette situation sans une révision des textes réglementaires.

M. Joaquim Pueyo. Membre d'un SDIS, j'interviens souvent pour recruter des pompiers de Paris parce qu'ils le méritent ; il faudrait modifier la réglementation afin de favoriser leur intégration.

Général Philippe Boutinaud. Cette question, de nature politique, mériterait en effet d'être posée. Dans les années 2000, nous avons passé des accords d'échange avec certains départements, qui nous permettaient d'engager un volontaire de leur SDIS à la BSPP pendant huit ans – période de rentabilisation de sa formation –, celui-ci repartant ensuite dans son département d'origine avec le grade maximum de caporal-chef. Nous avons signé 26 conventions, mais, dix ans après, la moitié des départements les ont dénoncées. Aujourd'hui nous avons encore 13 conventions actives qui permettent à un très petit nombre de pompiers de Paris de poursuivre leur carrière dans un SDIS sans passer le concours.

Mme la présidente Patricia Adam. Nous évoquerons ce sujet avec nos collègues de la commission des Lois.

Général Philippe Boutinaud. J'ignore s'il existe des malles de réanimation, mais nous avons procédé à l'acquisition d'un moniteur multiparamétrique qui, installé dès la fin de cette année dans nos ambulances de réanimation puis nos véhicules de secours et d'assistance à victimes, regroupera les fonctionnalités de plusieurs machines et permettra de faire des bilans encore plus précis qu'aujourd'hui. Il n'est pas nécessaire que chaque ambulance des pompiers de Paris embarque un médecin et ce ne serait tout simplement pas possible. Dans 90 % des interventions, un secouriste suffit à remplir la mission dans des conditions de sécurité parfaites pour la victime, les actes médicaux étant réalisés dans un centre hospitalier. Dans l'avenir le sauveteur aura à sa disposition du matériel capable d'enregistrer des éléments scientifiques et de les transmettre à la coordination médicale qui confirmera le bilan fait sur place.

Tous les personnels intervenus le 13 novembre, y compris moi, sont passés devant un psychologue. La première réaction des garçons et des filles est de rechigner à subir cette consultation au motif qu'ils n'en sentent pas le besoin, mais ils sont jeunes et j'ai vu dans ma carrière des militaires s'effondrer à la cinquantaine. Avec ce passage devant un psychiatre, il sera au moins écrit dans le dossier de ces pompiers ce qu'ils ont vécu cette nuit-là, ce qui leur permettra de faire valoir leurs droits.

En revanche, il y a peu de formation pour les préparer à une telle expérience. Les pompiers qui ont pris des balles dans le pare-brise ne sont pas habitués à une telle situation, même si la BSPP traite 80 personnes blessées par arme blanche ou arme à feu tous les mois.

Mme la présidente Patricia Adam. Général, des attentats peuvent se produire en province, dans de grandes métropoles comme dans des villes moyennes. Partagez-vous votre retour d'expérience du 13 novembre dernier avec les autres services de secours en France ?

M. Michel Voisin. Le 13 novembre à midi, je me trouvais à l'hôpital français de Damas devant des enfants qui avaient subi de graves blessures causées par l'explosion d'une bombe quinze jours auparavant dans une cour de récréation. Si un attentat avait lieu en France dans la cour d'une école située en zone rurale, il y aurait de quoi être inquiet car les secours bénéficient de moyens importants à Paris, mais la situation est moins favorable en province. Votre retour d'expérience permettra-t-il de mettre en place des plans visant à répondre à ce que vous appelez, général, la guerre de demain ?

M. Daniel Boisserie. Comment évaluez-vous l'organisation actuelle des SDIS ? Le commandement, pluriel, se trouve partagé entre le préfet, le directeur du SDIS voire le maire. Ne devrions-nous pas restructurer les SDIS pour les adapter à la situation actuelle ?

Avez-vous envisagé des attaques utilisant les réserves des châteaux d'eau ou des gaz chimiques ?

Mme Geneviève Gosselin-Fleury. Évaluez-vous le profil psychologique de vos recrues afin de détecter les éventuelles fragilités ?

Pour quelles raisons êtes-vous les seuls à avoir compris ce qui s'était passé le 13 novembre ? Pourquoi les autres intervenants n'ont-ils pas fait preuve de la même lucidité ?

M. Philippe Folliot. On a trop souvent tendance à s'autoflageller dans notre pays, pour ne pas saluer l'efficacité d'un service public comme le vôtre, qui agit dans des conditions particulièrement difficiles. Mon général, veuillez transmettre à l'ensemble de vos

équipes le témoignage de notre admiration. Tous les services de sécurité et hospitaliers ont formé une chaîne d'action exceptionnelle dans un contexte qui ne l'était pas moins.

L'organisation de la protection civile dans notre pays repose sur une dualité conférant un statut civil à l'ensemble des pompiers, sauf à ceux de Paris et de Marseille qui sont militaires. Doit-on préserver votre spécificité ? Doit-on la remettre en cause ou, au contraire, l'étendre, comme on l'envisage de le faire pour l'ensemble du Grand Paris ?

Comment faciliter les passerelles entre les pompiers de Paris et les SDIS, tout en conservant le caractère propre de chacun ?

M. Jean-Michel Villaumé. Le Premier ministre avait évoqué à l'Assemblée nationale l'existence d'une menace chimique et biologique, ce qui avait inquiété la population. Vous êtes-vous préparés pour faire face à ces menaces ?

M. Claude de Ganay. Les médias perturbent votre action et celle de l'ensemble des forces de secours dans une intervention comme celle du 13 novembre dernier. J'ai été choqué de voir des policiers poursuivre des pseudo-terroristes devant une foule de badauds qui filmaient la scène pour vendre les images aux chaînes d'information en continu. En Belgique, tous les médias ont accepté de ne pas communiquer sur une opération de police en cours ; il y a lieu de réfléchir à cette expérience et à l'action des médias lors de tels événements.

M. Philippe Nauche. Comment s'est articulée votre action avec celle du SAMU de Paris ? Comment les ambulances de réanimation ont-elles été réparties ? Qui a procédé au recensement des places dans les hôpitaux pour y transférer les victimes ? La coopération avec le SAMU a-t-elle bien fonctionné ? Avez-vous réussi à être complémentaires ou y a-t-il des mesures d'amélioration à mettre en œuvre ?

Mme la présidente Patricia Adam. À quelle heure les forces de l'opération Sentinelle ont-elles pu arriver le 13 novembre ?

Général Philippe Boutinaud. Le 25 novembre dernier, le préfet Laurent Prévost, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), m'a invité à m'exprimer devant les directeurs des SDIS. Je leur ai décrit nos actions dans la soirée et la nuit du 13 novembre, leur ai expliqué les difficultés que nous avons rencontrées et leur ai fait part de la façon dont ils devaient, à mon avis, se préparer. En effet, ces actions commencent à Paris car la capitale est une caisse de résonance médiatique internationale – nos ennemis souhaitant faire le plus de victimes possible pour que les médias en parlent partout dans le monde –, mais d'autres attaques peuvent ensuite avoir lieu en province.

Dans les grandes villes comme Lyon, les pompiers sont presque autant mobilisés qu'à Paris pour faire face à ce type d'attaques, et leur capacité de réponse s'avérerait comparable, ne serait-ce que parce que la profession observe toujours la BSPP.

M. Michel Voisin. Vous avez mis en exergue la capacité des hôpitaux militaires de la région parisienne à recevoir des blessés de guerre ; il n'est pas certain que de tels établissements existent à Lyon.

Général Philippe Boutinaud. Il y a tout de même l'hôpital Desgenettes à Lyon, même si les blessés en OPEX sont plutôt transférés dans les hôpitaux militaires

d'Île-de-France. Les médecins exerçant dans les hôpitaux civils peuvent de toute façon traiter les blessés par balle. L'utilisation d'armes n'est en effet pas propre à la région parisienne.

Prendre en charge des enfants blessés exige beaucoup de moyens ; or les blocs pédiatriques sont moins nombreux. En outre, il faut traiter en parallèle le choc émotionnel des enfants et des parents, ce qui complexifie les opérations. Il faudrait donc anticiper le transfert d'un certain nombre de jeunes patients vers des structures pédiatriques de province.

Dans les départements ruraux ou de villes moyennes, les SDIS sont moins confrontés à ce genre d'événements ; composés de nombreux pompiers volontaires, pour qui j'éprouve le plus grand respect, ils ne bénéficient pas du même entraînement qu'à Paris ou dans les grandes métropoles. Dans un centre de secours parisien, un chef d'agrès ou un pompier servant dans un véhicule de secours et d'assistance à victimes effectue entre 12 et 15 interventions par jour, alors qu'un centre de secours d'une petite ville peut n'être sollicité que deux fois par jour.

Le risque d'une attaque chimique reste faible, l'emploi d'un produit chimique au contact d'un explosif en neutralisant l'effet, mais si c'était le cas nous serions confrontés à une opération très exigeante. En 1992, la secte Aum a perpétré un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, qui a fait près de 6000 victimes, mais peu de morts : intervenir pour prendre en charge autant de victimes nécessiterait un déploiement de moyens très importants. La BSPP possède une compagnie NRBC, composée de pompiers spécialisés. Le 13 novembre, nous n'avons pas eu besoin des véhicules de reconnaissance chimique pour lever le doute. Mais cela fait partie des enseignements que l'on a tirés de cette expérience, il faut les engager a priori. On ne peut pas savoir, au début de l'intervention, si l'attaque possède une dimension NRBC, et le déterminer peut prendre du temps car les premiers intervenants peuvent être neutralisés ou dans l'incapacité de communiquer avec le centre opérationnel. La BSPP possède plusieurs véhicules de reconnaissance chimique ou radiologique ; en outre, nous disposons des moyens du plan jaune et de chaînes de décontamination. Par ailleurs, les formations militaires de la sécurité civile (FORMISC) sont placées en alerte au déclenchement du plan jaune et doivent pouvoir rejoindre la capitale rapidement.

Nous procédons évidemment à une évaluation psychologique des recrues, mais tant qu'elles n'ont pas été confrontées à une intervention difficile, on ne peut pas être certain de leurs réactions. Un très fort esprit de corps règne à la BSPP, et avant les psychologues, on avait inventé des moyens de désamorçage, des rituels, comme se faire offrir à boire par le plus jeune qui a fortement pâli devant un corps déchiqueté par un métro ou faire une omelette après un incendie avec des victimes. Outre cet aspect anecdotique, cela permettait d'en parler ensemble autour d'un moment de convivialité déliant les langues et les esprits. Les jeunes d'aujourd'hui se trouvent peut-être moins préparés à être confrontés à des morts violentes, car très souvent, ils n'ont jamais vu de cadavres avec d'intégrer les rangs de la BSPP. Cependant, par rapport aux horreurs que nous voyons, les problèmes psychologiques restent très peu répandus. Chacun développe en outre une stratégie d'évitement, consciemment ou non. Il faut dire que les pompiers ne connaissent pas personnellement les victimes, contrairement aux opérations extérieures où ce sont des compagnons d'armes qui sont touchés.

Napoléon I^{er} a décidé il y a 204 ans que les pompiers de Paris seraient militaires. Après l'Empire, vinrent des régimes monarchiques et républicains qui ne remirent jamais en cause cette appartenance à l'armée. Aujourd'hui, il s'agit du service de secours le plus efficace de France, puisque nous sommes les moins nombreux par rapport au nombre de personnes

secourues. La remise en cause du statut militaire des pompiers de Paris entraînerait à coup sûr une augmentation du coût sans gain de performance.

La militarisation des autres pompiers ne constituerait pas davantage une bonne réponse aux défis que nous devons relever. Les pompiers volontaires sont indispensables au système français de sécurité civile, les remplacer par des pompiers militaires ne serait pas soutenable financièrement. En revanche, on pourrait réfléchir à l'évolution de la départementalisation des corps de sapeurs-pompiers, mais il s'agit là d'une question de nature politique.

M. Philippe Folliot. Je ne souhaite pas remettre en cause le statut militaire de la BSPP, qui a montré toute son efficacité. Mon interrogation portait sur le Grand Paris : puisque le système des pompiers de Paris s'avère le plus efficace et le moins cher, ne pourrait-on pas l'étendre à l'ensemble du Grand Paris ?

Général Philippe Boutinaud. Les pompiers de Paris effectuent 460 000 interventions par an et n'ont donc pas besoin d'en réaliser davantage. Les sept communes qui souhaitent être rattachées au Grand Paris devront-elles entrer dans le périmètre de la BSPP ? Je n'ai aucune revendication en la matière, mais on doit conserver la cohérence du binôme formé par le préfet de police, qui remplit le rôle de directeur des opérations de secours (DOS), et le chef de la BSPP, qui commande les opérations de secours (COS). Si l'autorité du préfet de police s'étendait à ces sept communes, le périmètre d'intervention de la BSPP devrait évoluer en cohérence. Cela maintiendrait l'unité budgétaire et ne complexifierait pas trop le système, mais une telle évolution requerrait une période de transition et d'adaptation. Si l'échelon départemental subsistait, ces sept communes continueraient d'appartenir à un département, ce qui poserait une question de répartition entre le SDIS et la BSPP. Cependant, il n'est pas prévu pour l'instant de confier des compétences en matière de sécurité et de secours au Grand Paris.

On ne pourra pas demander aux médias de cesser de diffuser dans les heures suivant un attentat, et c'est à nous de nous adapter à cette situation et à leur dire de ne pas nous solliciter pendant notre intervention.

M. Claude de Ganay. En Belgique, les médias ont accepté, pendant quelques heures, de ne pas couvrir une opération de police menée contre des terroristes.

Général Philippe Boutinaud. Les autorités peuvent choisir de ne transmettre aucune information, mais elles s'y sont refusées jusqu'à présent. Il convient sans doute de gérer les médias de manière différente. Dans la soirée du 13 novembre, des journalistes m'ont appelé, mais je leur ai répondu que je n'avais pas le temps de m'entretenir avec eux. Il y a lieu de réfléchir collectivement à une évolution de nos rapports avec les médias.

Il y a toujours eu une rivalité entre les SAMU et les pompiers. Mais à Paris nous avons enterré la hache de guerre entre nos deux services, ces rivalités s'avérant ridicules. Ce sont les victimes qui comptent et non les egos. Le SAMU n'a pas pu développer le même système de rappel du personnel que celui de la BSPP, si bien que la première heure a été un peu compliquée. Concernant la régulation des places dans les hôpitaux, c'est le SAMU qui oriente les blessés vers les établissements hospitaliers. Mais nous avons la chance de pouvoir bénéficier de la présence des hôpitaux militaires de la région parisienne ce qui nous a permis d'orienter des victimes vers Bégin et Percy. En outre, il est nécessaire d'installer une ligne

sécurisée entre le SAMU et la BSPP, ce qui va être prochainement le cas, car nous devons nous assurer de pouvoir travailler en commun avec le SAMU.

M. Philippe Nauche. Les relations entre le SAMU et la BSPP s'avèrent meilleures, mais il reste des traces des antagonismes passés ; il est ainsi inenvisageable de mettre en œuvre une plateforme commune entre le 15 et le 18 à Paris, alors que de tels systèmes existent en province.

Général Philippe Boutinaud. La BSPP va être pionnière en matière de concentration de la prise d'appel en un même lieu pour les pompiers et les policiers. C'est un pas en avant considérable. Mais ce qui importe c'est d'avoir des systèmes informatiques compatibles. Nous devons simplifier les choses, non les complexifier !

Les forces de l'opération Sentinelle sont intervenues au Bataclan et à Charonne un peu avant 22 heures, soit dans un délai assez bref. Ces soldats venaient de leur propre initiative de la mairie du XI^e arrondissement, d'où ils ont reconnu le bruit sec des tirs de kalachnikov, et ont très efficacement bouclé le site de Charonne. Peut-être faudrait-il réfléchir à mieux utiliser les patrouilles de l'opération Sentinelle en les rendant plus mobiles et en leur assignant des missions de bouclage ou de contrôle de zones dont elles ont la maîtrise pour faire les mêmes en opérations extérieures. Mais il faut que leur emploi s'inscrive dans le cadre de la loi, ce qui n'est pas de ma compétence.

Lorsque l'on nous réclame l'envoi de secours, un officier dans mon état-major recoupe l'information puis oriente les opérateurs quant aux questions qu'ils doivent poser aux personnes qui nous contactent. Voilà pourquoi nous possédons une vision d'ensemble de la situation, s'appuyant sur du renseignement vérifié. C'est comme cela que nous avons été capables de confirmer qu'il n'y avait pas d'attaques à la gare du Nord et aux Halles, alors que d'autres services faisaient remonter l'information contraire sur le fondement de rumeurs. Il faut recouper l'information ! Le centre de traitement de l'alerte demande toujours aux appelants s'ils ont été directement témoins des faits pour lesquels ils nous sollicitent.

Mme la présidente Patricia Adam. Général, je vous remercie beaucoup de votre exposé et de vos réponses très intéressants.

La séance est levée à douze heures.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - Mme Patricia Adam, M. Daniel Boisserie, Mme Isabelle Bruneau, M. Jean-Jacques Candelier, M. Nicolas Dhucq, Mme Geneviève Fioraso, M. Philippe Folliot, M. Yves Fromion, M. Claude de Ganay, Mme Geneviève Gosselin-Fleury, M. Laurent Kalinowski, M. Jean-Yves Le Déaut, M. Jean-Pierre Maggi, M. Alain Moyne-Bressand, M. Philippe Nauche, M. Joaquim Pueyo, M. Gwendal Rouillard, M. Jean-Michel Villaumé, M. Michel Voisin

Excusés. - M. Olivier Audibert Troin, Mme Danielle Auroi, M. Claude Bartolone, M. Malek Boutih, M. Philippe Briand, M. Jean-Jacques Bridey, M. Laurent Cathala, M. David Comet, M. Lucien Degauchy, M. Francis Hillmeyer, M. Éric Jalton, M. Frédéric Lefebvre, M. Christophe Léonard, M. Bruno Le Roux, Mme Marie Récalde, M. Eduardo Rihan Cypel